

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Université 20Août 1955 Skikda
RECTORAT
N°:011/ Rec / 2015.



وزارة التعليم العالي والبحث
العلمي
جامعة 20 أوت 1955 سكيكدة
رئاسة الجامعة
رقم: 011 / رج / 2015

**Procès verbal du conseil de direction de l'université
du 19/10/2015**

En date du 19 **octobre 2015**, à neuf heure du matin, s'est tenu la réunion du conseil de direction présidé par Monsieur le Recteur, Pr. Ali Kouadria, en présence du secrétaire général de l'université, du chef de cabinet, des vice-recteurs, des doyens et vice-doyens des facultés et des secrétaires généraux des facultés, du responsable de la bibliothèque centrale. Ce, pour discuter l'ordre du jour suivant :

1. Note n° 1396 du secrétaire général du ministère transmise le 14/10/15.
2. Opération concernant l'évaluation du système LMD.
3. Livret de stages de perfectionnement à l'étranger.
4. Divers.

La séance a été ouverte par Monsieur le Recteur, qui a d'abord, souhaité la bienvenue aux présents, avant d'entamer une discussion point par point de l'ordre du jour.

Premièrement : Note n° 1396 du secrétaire général du ministère transmise le 14/10/15.

Faisant lecture de la note communiquée par le secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Monsieur le Recteur a rappelé aux doyens de facultés l'absolue nécessité de démarrer les cours et de prendre toute les mesures requises afin d'assurer la couverture de tous les enseignements, même si cela nécessite de faire appel à un recrutement externe d'enseignants vacataires.

Deuxièmement : Opération concernant l'évaluation du système LMD.

Avant de demander aux doyens de facultés d'exposer leurs comptes-rendus sur le déroulement de l'opération qui a concernée la collecte de données relatives à l'évaluation du système LMD, Monsieur le Recteur a insisté sur la rigueur dans le renseignement de la grille du canevas et a tenu responsable chacun de l'honnêteté et la fiabilité des informations fournies.

- La faculté de technologie : La doyenne a précisé que le questionnaire a été renseigné par une vingtaine d'enseignants responsables de filières et de spécialités, puis une synthèse a été faite récapitulant ce qui a été donné comme informations. Elle a également précisé que certaines questions n'ont pas été renseignées estimant qu'elles concernent plutôt le côté administratif que pédagogique de l'établissement.
- La faculté des SESG : La doyenne a précisé que le canevas a été renseigné par les vices-doyens et les responsables de parcours. Les données ont été traitées par le logiciel SPSS, les résultats ont été résumés dans un fichier électronique et exprimés par des pourcentages.
- La faculté des SSSH : Le doyen a présenté un document élaboré à partir de traitement des données recueillies par le logiciel SPSS, ensuite les résultats ont été représentés par des graphiques et pourcentages puis commentés. Le document représente une synthèse des informations obtenues à partir des questionnaires renseignés par les enseignants responsables de filières et de spécialités. Cette opération a principalement été chapotée par la vice-doyenne responsable de pédagogie.
- La faculté de droit et S Po : Le doyen a précisé que l'ensemble des responsables pédagogiques ont participé à l'opération et ont essayé de faire une synthèse des réponses pour chaque question. La synthèse globale du canevas étant en cours d'élaboration.
- La faculté de sciences : Le doyen a précisé qu'ils n'ont pas pu encore finaliser l'opération, mais que le document de synthèse sera transmis au plus tôt.
- La faculté des lettres : Le doyen a précisé que le canevas a été distribué aux responsables de filières et de spécialités, puis chaque département a réuni ses enseignants pour élaborer une synthèse, enfin ces informations ont été résumées dans un seul rapport de synthèse. Celui-ci a été présenté à Monsieur le Recteur.

Monsieur le Recteur, après avoir insisté sur le fait que **chaque doyen est responsable de cette opération d'évaluation et qu'il doit impérativement impliqué chaque responsable pédagogique, il a fait rappeler aux doyens** de facultés qui n'ont pas pu présenter leur synthèse, **l'importance et l'intérêt d'une rigueur** dans le respect des délais impartis dans l'élaboration du

document demandé afin de pouvoir transmettre le canevas d'évaluation à temps et en bonne et due forme.

Monsieur le recteur a demandé aux doyens de charger leurs ingénieurs de la transmission des données recueillies à partir des questionnaires, à la vice-doyenne de la faculté SSSH pour effectuer le traitement des informations, sur la même base informatique créée à cet effet. Il l'a chargé ainsi de l'élaboration de documents propres à chaque faculté pour produire ensuite un document synthétisant un état pour toute l'université. Ce document devant être présentée à la prochaine réunion.

Troisièmement : Livret de stages de perfectionnement à l'étranger.

Monsieur le Recteur a instruit à la vice-recteur Relex d'élaborer la version demandée du livret de stages de perfectionnement à l'étranger dans de brefs délais.

Divers :

Les présents ont pu discuter les points suivants :

1. Les nominations relatives aux post supérieurs :

- Monsieur le secrétaire général a demandé aux doyens de lui communiquer la liste des responsables concernés par des post-supérieurs dans la faculté. Faisant lecture de liste les concernant, il leur demande de vérifier minutieusement les noms qui y figurent pour la mise à jour.
- Le doyen de la faculté de droit précise qu'il manque un chef de département qui n'a pas été encore nommé.
- Le doyen de la faculté de sciences a indiqué que les responsables de filières et de spécialités non nommés ne perçoivent pas d'indemnités.
- Monsieur le Recteur a clairement instruit que **le règlement des indemnités concernant les responsables pédagogiques, en attendant leur nomination, sera centralisé et effectué au niveau du rectorat** et n'ont pas au niveau des facultés.

2. L'avancement des travaux effectués au niveau de l'université :

- Le vice-recteur chargé du développement et de l'orientation a annoncé que les travaux concernant la signalisation sont en cours de réalisation. Le coût de la généralisation étant trop élevé, ces travaux ne concerneront que l'extérieur de l'université, le bloc 5000 et le rectorat.
- Il a également précisé que le groupe électrogène aux 4000 est fonctionnel.

- Monsieur le Recteur a demandé un état sur la situation qui concerne le projet des cinq laboratoires. Celui-ci représentant un ancien dossier qui a été rouvert récemment.
 - Le vice-recteur chargé du développement et de l'orientation a précisé qu'un cahier de charge d'aménagement est en cours et que le dossier a été refait en fonction du code du marché modifié et des procédures nouvelles.
 - Il a parlé de l'espace qui doit être aménagé pour les étudiants et qui est de 600 m². Monsieur le recteur propose d'exploiter le sous-sol de la faculté des SESG et charge le vice-recteur développement de suivre le dossier avec le bureau d'étude et de proposer des plans.
3. Le vice-recteur de la post-graduation prévoit une visite l'après midi au niveau des facultés pour vérifier le bon déroulement des préparatifs aux concours de doctorats prévus au lendemain.
 4. La vice-recteur Relex a relevé un problème de paiement des billets des étudiants concernés par les stages à l'étranger. A cet effet, Monsieur le recteur a instruit la nécessité de les saisir par écrit au plus vite pour leur expliquer la situation de blocage. S'il le faut il convient d'envoyer quelqu'un sur place pour débloquer la situation rapidement.
 5. Monsieur le Recteur a fait remarquer que le devis proposé concernant l'aménagement des serres était irraisonnable. Le doyen de la faculté de sciences a proposé de concevoir les réserves d'eau par les propres moyens de l'université vu le coût très élevé de la prestation extérieure. **Monsieur le Recteur a également insisté sur la nécessité d'implication des enseignants spécialiste en agronomie, de se faire assister, s'il le faut par les services des eaux et des forêts, et a souligné la priorité qu'il faut accorder à l'exploitation des serres.**
 6. Le secrétaire général de la faculté des SSSH a annoncé que le problème d'électricité qui a persisté au niveau du bâtiment récupéré de la faculté des SESG, a été réparé par les techniciens de la faculté et fonctionne dorénavant parfaitement bien. **Monsieur le Recteur a tenu à féliciter les efforts fournis par la faculté en général et par l'électricien qui a effectué les travaux de réparation en particulier.**
 7. Le doyen de la faculté de sciences a signalé un problème électrique au 4000. Monsieur le recteur demande au vice-recteur développement de saisir la DLEP par écrit et de vérifier si le bureau d'étude a été prévenu et de sortir sur place afin d'identifier le problème. Il a également précisé que le schéma de l'installation électrique doit être impérativement communiqué avant toute réception, celle-ci étant de faite s'il y a eu utilisation des locaux.
 8. La doyenne de la faculté des SESG a prévenu sur le non fonctionnement de l'amphithéâtre C. Monsieur le Recteur a demandé au vice-recteur développement d'engager les travaux

sur la caution de retenue s'il y a pas réponse de l'entreprise concernée, dans les 48 heures. Elle a également parlé des bureaux informatiques qui ne sont toujours pas libres. Monsieur le Recteur a ordonné que l'on libère les bureaux en évacuant les affaires qui l'occupent rapidement.

9. Monsieur le Recteur a demandé au doyen de la faculté des SSSH de faire le point avec les organisateurs du **colloque international d'histoire sur la révolution algérienne**, sur l'avancement des préparatifs. Ce colloque étant **prévu pour le 8 février 2016**, Monsieur le Recteur **a insisté sur le suivi rigoureux de son organisation** et a demandé à faire une séance de travail avec les concernés.
10. Le responsable de la bibliothèque a annoncé le nombre de 539 d'abonnés à SNDL. Monsieur le Recteur a insisté sur la nécessité de relancer l'opération d'abonnement au Research Gate et de la mise en ligne des travaux de recherche pour rehausser le classement de l'université au niveau national.

La séance a été levée à 10H30, le même jour et la même année.

Le Chef de cabinet du Recteur
Dr. Radja BOUZERIBA